

Paris, le 22 avril 2024

## **Vivendi a décidé de s'abstenir lors du vote du renouvellement du Conseil d'administration de Telecom Italia à l'assemblée générale du 23 avril 2024**

Vivendi tient à rappeler qu'il a soutenu Telecom Italia (TIM) en tant qu'actionnaire depuis mai 2015. A la suite de l'arrivée du fonds Elliott lors de l'assemblée générale des actionnaires de TIM de 2018, Vivendi a perdu de son influence sur TIM qui a subi l'échec du plan d'Elliott. En outre, suite à la démission de ses deux représentants au Conseil d'administration de TIM, à partir du 31 décembre 2022, Vivendi a cessé de comptabiliser cette société comme une participation mise en équivalence.

En tant qu'investisseur financier, la préoccupation de Vivendi est de voir le Conseil et le management de TIM assurer la croissance durable du cours de Bourse par une gestion avisée dans le seul intérêt de la société et dans le respect des prérogatives des actionnaires et des principes de bonne gouvernance.

En conséquence, Vivendi ne soutient pas la liste de candidats présentée par le Conseil sortant, étant donné que celle-ci s'inscrit dans la continuité d'un Conseil pendant l'exercice duquel le cours de Bourse a perdu la moitié de sa valeur et qui a pris la responsabilité d'approuver la vente du réseau fixe de TIM en novembre 2023 à un prix, selon Vivendi, ne reflétant pas la vraie valeur de cet actif, sans y associer l'assemblée générale des actionnaires ni le comité des parties liées et sans avoir, à ce jour, fourni une information exhaustive et fiable au marché quant à cette opération et ses effets sur la pérennité de TIM.

Vivendi ne souhaite pas être associé à des décisions concernant les nominations au Conseil, considérant qu'il incombe au management actuel et à ses soutiens de démêler la délicate situation dans laquelle TIM se trouve actuellement. Dès lors, Vivendi a décidé de s'abstenir de voter à propos du renouvellement du Conseil lors de l'assemblée générale d'avril 2024, et cela malgré les efforts louables de ceux qui ont proposé des listes majoritaires alternatives.

En cohérence avec la position qu'il a toujours tenu, Vivendi va poursuivre avec fermeté son action à l'encontre de la résolution du Conseil de novembre 2023 devant le tribunal de Milan et tout autre moyen légal à sa disposition pour protéger ses droits.

### **A propos de Vivendi**

*Depuis 2014, Vivendi construit un leader mondial dans les contenus, les médias et la communication. Groupe Canal+ est un acteur majeur de la création et de la distribution de contenus audiovisuels sur tous les continents. Lagardère est le troisième groupe mondial de l'édition grand public et de l'éducation, et un acteur international majeur du commerce en zone de transport. Havas est l'un des plus grands groupes de communication au monde avec une présence dans plus de 100 pays. Vivendi est également présent dans la presse magazine (Prisma Media), les jeux vidéo (Gameloft), les plateformes digitales de vidéos (Dailymotion), la fourniture d'accès Internet à très haut débit en Afrique (GVA), le spectacle vivant et la billetterie (Vivendi Village). Les différentes entités de Vivendi travaillent pleinement ensemble, évoluant au sein d'un groupe intégré accompagnant la transformation de ses métiers pour répondre aux attentes du public et anticiper leurs évolutions constantes. Groupe engagé, Vivendi contribue à construire des sociétés plus ouvertes, inclusives et responsables en soutenant une création plurielle et inventive, en favorisant un accès plus large à la culture, à l'éducation et à ses métiers, et en renforçant la sensibilisation aux enjeux et opportunités du XXIe siècle. [www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)*